COEFFICIENT DIRECTEUR D'UNE DROITE NON VERTICALE

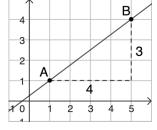
I - DÉFINITION

Définition Soit (d) une droite non verticale d'un plan muni d'un repère orthonormé. Le coefficient directeur, ou pente, de la droite (d) est le quotient $\frac{y_B-y_A}{x_B-x_A}$ où A et B sont deux points distincts quelconques de (d). Cette définition a un sens car la valeur ne dépend pas des points A et B de (d) choisis.

Exemple Pour A(1;1) et B(5;4): $\frac{y_B - y_A}{x_B - x_A} = \frac{4 - 1}{5 - 1} = \frac{3}{4}$.

Donc le coefficient directeur (ou la pente) de (AB) est $\frac{3}{4}$.

Interprétation géométrique du coefficient directeur Si P et Q sont deux points de (d) tels que $x_Q - x_P = 1$, alors $y_Q - y_P$ est égal au coefficient directeur de (d).



Par exemple, sur la droite du dessin précédent, quand l'abscisse augmente de 1, l'ordonnée augmente de 3/4.

Interprétation géométrique du signe du coefficient directeur

Droites de coefficient directeur nul	Droites de coefficient directeur positif	Droites de coefficient directeur négatif

II - APPLICATION AU PARALLÉLISME

Propriété Pour que deux droites non verticales soient parallèles, il faut et il suffit qu'elles aient le même coefficient directeur.

III - APPLICATION À L'ALIGNEMENT

Propriété On considère trois points A, B et C tels que $x_B \neq x_A$ et $x_C \neq x_A$. Pour que A, B et C soient alignés, il faut et il suffit que les droites (AB) et (AC) aient le même coefficient directeur.